

Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

Votre nom et prénom : SCHWARTZ Wilfried

Commune : La Riche

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?

L'expérience acquise au cours du mandat écoulé m'a permis d'appréhender la diversité du tissu artisanal Larichois et tourangeau ; les attentes des acteurs locaux correspondent souvent aux demandes exprimées par nos concitoyens de produits de qualité réalisés à proximité du lieu d'achat ; il me semble donc primordial d'assurer l'appariement entre l'offre locale et la demande exprimée.

Sur la commune de La Riche, et bien que les créations d'entreprises évoluent d'une semaine à l'autre, on dénombre 150 entreprises, dont 50 « petits commerces », à savoir des sociétés disposant de moins de 400m² de surface commerciale.

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Les besoins des entreprises artisanales me semblent multiples : les demandes en soutien logistique, technique, juridique sont récurrents afin d'assurer une réalisation des projets envisagés par ces entreprises et une valorisation de leurs activités auprès des consommateurs.

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

- **Avec le tramway, la rue du 11 novembre, axe majeur d'attractivité de la commune, bénéficiera d'un embellissement** avec la création d'un espace public végétalisé dédié aux commerces de proximité. Nous aiderons les commerçants à la rénovation des façades commerciales

- **Développer un nouveau marché de vente de producteurs locaux** rue du 11 novembre avec la création d'une place dédiée. Nous maintiendrons et développerons également le marché installé sur la place Sainte-Anne. Nous poursuivrons les initiatives d'animations locales : Marché de Noël, soutien au Marché gourmand et au Marché bio et nous lancerons une fête des artisans et commerçants locaux.

- **Nous renforcerons les liens avec le tissu économique** de notre territoire en travaillant avec l'Union des Commerçants et des Artisans et les entreprises.

S'inscrire dans des dispositifs d'insertion existants, par exemple l'expérimentation « Territoire zéro chômeur longue durée ».

4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

Ma position est connue : tant sur le territoire communal que sur celui de la métropole, je demande stratégie métropolitaine d'implantation des grandes surfaces pour en éviter l'expansion déraisonnée.

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

Place du 11 novembre, un local à bail commercial appartenant à la commune pourrait très prochainement être loué à une association assurant la promotion et la vente d'artisans locaux.

6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

La transition numérique et environnementale des entreprises – artisanales ou non – constitue l'un des enjeux majeurs pour relever le défi de la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans le domaine numérique, une application communale – et pourquoi pas métropolitaine ? - sera développée pour permettre aux Larichoises et Larichois d'accéder aux informations relatives aux activités des commerçants et artisans (horaires des marchés, identité et spécialisation des artisans et commerçants, initiatives locales comme la fête des commerçants et artisans...).

Plus largement, les outils numériques doivent être développés afin d'assurer une visibilité de l'offre commerciale locale de qualité ; une application métropolitaine pourrait être développée.

Dans le domaine environnemental, une concertation préalable avec les acteurs économiques et institutionnels est une condition sine qua non de la montée en gamme qualitative et écoresponsable de la production. Là encore, la puissance publique doit être au service de ceux qui s'engagent dans cette transition.

7. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?

Je souhaite entretenir des relations de travail constructives fondées sur la confiance et la considération mutuelle des intérêts défendus par les différents acteurs. Ceux-ci sont souvent convergents. Dès le lendemain de l'élection, je souhaite instaurer des temps de rencontres réguliers les représentants de la Chambre de Métiers.

8. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle

Il me semble nécessaire de remettre à plat la philosophie sous-jacente à ce label.

S'enorgueillir d'un titre est une chose, le traduire concrètement en actes, une autre. Alors au travail !

Je soumets 2 propositions au débat :

- développer les liens entre la Cité gastronomique et l'Université de Tours. L'objectif pourrait être de disposer à Tours d'une spécialité universitaire couvrant la recherche associée à l'alimentation saine, aux métiers de bouche, leur histoire et la mutation du secteur, la promotion de la production locale de fruits et légumes

- Envisager le transfert de la Cité de la Gastronomie de la Villa Rabelais aux étages des Halles afin de construire des ponts entre producteurs, commerçants résidents et non résidents et monde de la recherche universitaire.

La cité des vins de Bordeaux est une réussite, nous pouvons réussir la cité de la gastronomie de Tours.

9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Au niveau métropolitain, une politique de soutien ciblé (trésorerie, situation d'urgence, appui à l'investissement d'infrastructures) devrait être mise en place.